



Votants : 76
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 14 septembre 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 25 septembre 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 septembre 2018

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SAINT-REMY POUR SON PROJET DE MAISON DES ASSISTANTS MATERNELS

Titulaires présents :

Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jérôme BALOGÉ à Claude ROULLEAU, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Marie-Chantal GARENNE à Christine HYPEAU, Alain GRIPPON à Yvonne VACKER, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOURL à Michel HALGAN, Jacques MORISSET à Alain LECOINTE, René PACAULT à Michel PANIER, Marc THEBAULT à Lucien-Jean LAHOUSSE

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Jean-Claude FRADIN, Simon LAPLACE, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jérôme BALOGÉ, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Luc DELAGARDE, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOURL, Dany MICHAUD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Marc THEBAULT

Président de séance : Claude ROULLEAU

Secrétaire de séance : Lucien-Jean LAHOUSSE

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180924-C20-09-2018-DE
Date de télétransmission : 28/09/2018
Date de réception préfecture : 28/09/2018

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 24 SEPTEMBRE 2018

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SAINT-REMY POUR SON PROJET DE MAISON DES ASSISTANTS MATERNELS

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,

Vu la délibération du 17 octobre 2016 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2016-2018,

Vu la délibération du 30 août 2018 de la Commune de SAINT-REMY adoptant le plan de financement de l'opération « Installation d'une Maison des Assistants Maternels »,

La commune de SAINT-REMY a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 14 684,77 euros au titre du PACT pour son projet « d'Installation d'une Maison des Assistants Maternels ». Le coût total prévisionnel des travaux s'élève à 29 369,54 euros HT. La CAN est sollicitée avec l'appui financier du PACT à titre complémentaire, avec un autofinancement communal, de 14 684,77 euros.

Ce projet permettra :

- la rénovation de l'ancienne bibliothèque en Maison des Assistants Maternels (MAM). Cet établissement pourra accueillir 12 enfants de moins de trois ans. Cette MAM comporterait une grande salle avec coin cuisine, une aire de jeux, 2 dortoirs pour 6 enfants, une salle de change avec WC lavabo et bain et un WC indépendant. Des travaux sont nécessaires à l'accueil des enfants : menuiserie, électricité, plomberie, chauffage, raccordement tout à l'égout.

Ce projet répond, au sens de l'article 2 du règlement du PACT aux enjeux :

- d'équipements mutualisés de services au public.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une subvention de 14 684,77 euros au titre du PACT à la commune de SAINT-REMY,

- Autoriser le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT et les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jérôme BALOGÉ

Président

180050

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an *deux mil dix-huit*, le trente août à vingt heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de **Saint-Rémy** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de *Madame MAILLARD Elisabeth, Maire*.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 23 août 2018

Présents : 10
Absente : 1
Pouvoir : 0

PRÉSENTS : M. PELTIER Jacky, M. BILLON Gilles, M. GUILLOTEAU Régis, M. BAILLET Éric, Mme FRECHET Annie, Mme GALLARD Nathalie, Mme MASSÉ Jackie, Mme SAUNIER Valérie, M. VIVIER Luc.

ABSENTE EXCUSÉE : Mme ROBERT Laurence.

POUVOIR : Néant

SECRETARE DE SÉANCE : Mme MASSÉ Jackie.

- * - * - * - * - * - * - * - * - * - * - * - * - * - * - * - *

PACTE : INSTALLATION D'UNE MAM

Madame le Maire propose de délibérer pour solliciter une aide financière au titre du Pacte 1 auprès de la Communauté d'Agglomération du Niortais pour l'installation d'une MAM, à hauteur de 50 %.

(Reste dans le Pacte 1 : 29 616,61€)

Le projet s'élève à 35 243,45 € TTC.

Le plan de financement s'établit comme suit :

| | |
|--|--------------------|
| Montant H.T. : | 29 369,54 € |
| Subvention Pacte 1 sollicitée : | 14 684,77 € |
| Autofinancement : | 14 684,77 € |

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal **approuvent, à l'unanimité, la demande de subvention et le plan de financement présenté ci-dessus.**

Fait et délibéré à Saint-Rémy, les jours
Mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,
E. MAILLARD



Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180924-C20-09-2018-DE
Date de télétransmission : 28/09/2018
Date de réception préfecture : 28/09/2018